

L'ORIGINE DE L'EAU



Votre réseau est alimenté en eau potable par les 3 puits du champ captant de BONNAUD, situés sur la commune de SAVIGNY EN REVERMONT (SIAEP DE BEAUFORT ST AGNES (39)). Ces captages sont protégés par arrêté DUP du 29 juin 2011.

LE CONTRÔLE SANITAIRE

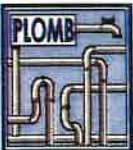


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laisser couler l'eau avant de la consommer.



Radon dans l'eau : Votre commune peut être située dans une zone à potentiel radon. Il est recommandé de laisser aérée l'eau avant de la consommer. Pensez à aérer votre habitation quotidiennement. Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon



Si vous possédez un adoucisseur, faites-le entretenir régulièrement. La dureté idéale de l'eau du robinet est comprise entre 10°F et 15.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'A.R.S. peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements sur la qualité de l'eau
UNITE TERRITORIALE DE SAONE-ET-LOIRE

mail : ars-bfc-dsp-se-71@ars.sante.fr
Ou

www.eaputable.sante.gouv.fr
Ou

Votre distributeur

(Voir coordonnées sur votre facture)

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : SAVIGNY EN REVERMONT

Exploité par : S.I.E. DE BEAUFORT SAINTE AGNES

Code71_001174

RÉSULTATS D'ANALYSES 2021

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours d'incidence pour la santé.

100 % des analyses conformes. Eau de bonne qualité microbiologique

DURETÉ (OU TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à : 35,5 degrés français.
Il s'agit d'une eau très dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Présence d'ESA-métolachlore à des teneurs supérieures à 0,1 µg/l (3 analyses sur 3)
La teneur maximale s'élève à : 0,307 µg/l

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à : 5,45 mg/l maxi mesuré (7,5 mg/l)

PH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le PH est en moyenne de : 7,3

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Si vous constatez une saveur ou une couleur inhabituelle de l'eau du robinet il est conseillé d'en avertir votre distributeur.

CONCLUSIONS

L'eau que vous avez consommée en 2021 a été conforme aux limites de qualité bactériologiques. Sur le plan physico-chimique, l'eau a été non-conforme à la limite de qualité pour les pesticides (4 analyses sur 12). Il n'y a pas eu de restriction pour la consommation de cette eau.